

***Comité de suivi des négociations commerciales 2018 :***

**L'ANIA, Coop de France, la FNSEA et l'ILEC  
en appellent à l'Etat pour faire respecter la loi,  
sauver la filière alimentaire et avec elle l'esprit des EGA  
avant qu'il ne soit trop tard !**

Paris le 22 février 2018,

Le constat est, à date, très inquiétant. A 8 jours de la fin des négociations commerciales, agriculteurs, coopératives et industriels s'expriment d'une même voix et confirment avec leurs nombreux retours de terrain que les négociations commerciales 2018 sont un désastre économique et social.

**La majorité des entreprises qu'elles soient petites ou grandes n'a pas encore signé d'accord ou très peu avec la grande distribution. Pour les entreprises qui ont signé, c'est presque toujours en déflation sur toutes les catégories de produits alimentaires.** Dans les cas de signature avec des hausses de tarifs, elles sont très loin de répondre aux besoins des entreprises.

Le taux de signature n'est donc pas satisfaisant. Il traduit l'absence d'amélioration du climat des négociations commerciales et la non prise en compte par les enseignes de la nécessité de modifier de manière urgente leur politique.

Rien n'a changé depuis le dernier comité de suivi des négociations commerciales le 30 janvier 2018 : menaces de déréférencement, déréférencements, mesures d'intimidations et pression psychologique restent le quotidien de nombreux producteurs et entreprises agroalimentaires.

La charte signée le 14 novembre dernier par tous acteurs de la filière est bafouée !

**A 8 jours de la date butoir du 1<sup>er</sup> mars fixée par la loi, nous demandons un sursaut des enseignes auteures de ces pratiques inacceptables, et en appelons à leur responsabilité d'entreprises. Il ne reste donc que quelques jours pour sauver l'esprit des états généraux de l'alimentation.**

A quelques heures du dernier comité de suivi de filière des négociations commerciales 2018 et à deux jours du Salon international de l'agriculture, **les pouvoirs publics doivent tirer les conséquences de ce constat partagé catastrophique et utiliser tous leurs moyens de contrôle mais aussi les moyens de sanctions financières et administratives pour faire respecter la loi et condamner les distributeurs hors la loi.**

Il faut donc plus que jamais une loi plus réactive, plus cohérente avec les réalités du marché, ferme et dissuasive qui remette de l'ordre dans les relations commerciales tout au long de la chaîne !

## **Contacts presse**

---

### **Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA)**

**Sophie Ionascu**

**01 53 83 92 38**

**06 81 17 94 60**

**[sionascu@ania.net](mailto:sionascu@ania.net)**

### **Coop de France**

**Cicommunication**

**Cécile GAYRARD / Victoria BOUTELOUP**

**01 47 23 90 48**

**[cicom@cicommunication.com](mailto:cicom@cicommunication.com)**

### **FNSEA**

**Arnaud Lemoine**

**01 53 83 48 83**

**06 13 24 19 19**

**[arnaud.lemoine@reseaufnsea.fr](mailto:arnaud.lemoine@reseaufnsea.fr)**

### **ILEC**

**Agence Pressario**

**Gypsie Bloch**

**06 23 75 21 67**

**[gypsie@pressario.fr](mailto:gypsie@pressario.fr)**

**Hortense Grégoire**

**01 46 24 19 80**

**[hortense.gregoire@pressario.fr](mailto:hortense.gregoire@pressario.fr)**